

Le service informatique met en oeuvre les recommandations [ITIL](#) dans le déploiement des services mis à la disposition des utilisateurs de l'IAS, de l'OSUParis Sud ou de leurs partenaires.

Pour surveiller l'ensemble des éléments du système d'information, des outils de surveillance et de contrôle sont en permanence actifs et peuvent signaler incidents ou dysfonctionnements par le biais d'interfaces web, de messages électroniques ou de SMS.

From:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/> - **Informations, recommandations et conseils du service informatique de l'IAS**

Permanent link:

<https://docinfo.ias.u-psud.fr/doku.php/qualite?rev=1395752322>

Last update: **2014/03/25 13:58**

